



# Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

## Déclassement in situ du projet de réacteur Whiteshell n° 1 des Laboratoires Nucléaires Canadiens

---



**PFP**  
Participant Funding  
Program

Le 12 avril 2017



Le 3 juin 2016, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé qu'elle offrait jusqu'à 100 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP), afin d'aider les membres du public, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées à participer aux processus d'évaluation environnementale, d'examen de la demande de permis et d'audience de la Commission à l'égard du déclassement in situ du projet de réacteur Whiteshell n° 1 (WR-1) des Laboratoires Nucléaires Canadiens. Le délai pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 30 septembre 2016.

## **Contexte**

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- la communication de renseignements nouveaux, distincts et précieux à la CCSN au moyen d'interventions éclairées et relatives au sujet à l'étude
- aider les parties intéressées à se préparer et à participer aux processus d'évaluation environnementale, d'examen de la demande de permis et d'audience de la Commission pour le sujet à l'étude

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 100 000 \$ aux demandeurs admissibles.

Les membres du CEAF étaient :

- M. Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite
- M. Paul Scott, directeur régional à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- M. Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné six demandes d'aide financière reçues par la CCSN, dont le montant total s'élevait à 373 634 \$.

## **Admissibilité et critères relatifs au financement**

Pour obtenir des renseignements additionnels sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [\*Guide du Programme de financement des participants\*](#).

## **Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN**

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière aux participants concernant le déclassement in situ du projet de réacteur WR-1, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 158 149,50 \$ pour les bénéficiaires suivants :

<b>Demandeur</b>	<b>Montant maximal du financement disponible</b>
1. Nations indépendantes Wabaseemoong	31 372,50 \$
2. Première Nation Sagkeeng	24 350 \$
3. Fédération des Métis du Manitoba Inc.	28 825 \$
4. Northwatch	19 817 \$
5. Association canadienne du droit de l'environnement	14 285 \$
6. Première Nation de Black River	39 500 \$
<b>Total</b>	<b>158 149,50 \$</b>

### **Renseignements supplémentaires**

Adam Levine

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : [cns.cfp.ccsn@canada.ca](mailto:cns.cfp.ccsn@canada.ca)